



RÈGLEMENT DU PRIX X-IMPACT TECH ÉDITION 2022

Article 1 : Objet et présentation générale du Prix X-Impact Tech

Lancé en 2020 par les étudiants du programme Executive Master de l'École polytechnique, le Prix X-Impact Tech vise à contribuer à l'émergence de projets technologiques innovants ayant potentiellement un fort impact social, sociétal ou environnemental, à court ou moyen terme. N'ayant pas encore donné lieu à une création d'entreprise ou ayant donné lieu à une création d'entreprise il y a moins d'un an, ces projets doivent être portés par des équipes d'anciens élèves ou d'élèves du Cycle Ingénieur polytechnicien, d'étudiants ou de diplômés des programmes Bachelor et Master de l'École polytechnique, de doctorants ou de jeunes docteurs de l'École Doctorale. Peuvent également candidater leurs homologues étudiants et jeunes diplômés des écoles constituant l'Institut Polytechnique de Paris (ENSTA Paris, ENSAE Paris, Télécom Paris et Télécom SudParis).

Le Prix X-Impact Tech est financé par les étudiants du programme Executive Master de l'X qui entreprendront une démarche de *fundraising* (les dons seront exclusivement versés à la Fondation de l'École polytechnique ou à ses structures sœurs) pour doter le prix d'un montant de 20 000 € qui sera réparti comme suit :

- Premier prix : 10 000 €
- Deuxième prix : 6 000 €
- Troisième prix : 4 000 €

Le nombre de projets lauréats est fixé à un maximum de 3 par an.

Article 2 : Participation

Le Prix X-Impact Tech s'adresse aux porteurs d'un projet « early stage » à fort impact social, sociétal et/ou environnemental, n'ayant pas encore créé leur entreprise ou ayant créé leur entreprise il y a moins d'un an (à compter de la date de début de l'appel à candidatures).

L'opération est ouverte aux anciens élèves et étudiants diplômés depuis moins de 10 ans (Cycle Ingénieur polytechnicien, programmes Bachelor et Master de l'X, École Doctorale) et aux élèves et étudiants en cours de cursus de ces mêmes cycles de formation.

Peuvent également candidater leurs homologues étudiants et jeunes diplômés depuis moins de 10 ans des écoles constituant l'Institut Polytechnique de Paris (ENSTA Paris, ENSAE Paris, Télécom Paris et Télécom SudParis).

Pour être éligibles, les équipes porteuses des projets devront être composées d'au moins une femme.

Article 3 : Organisation

L'opération est organisée par la Direction de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation de l'X (DEI), avec le concours de la Fondation de l'École polytechnique et avec le soutien du comité de pilotage de l'Executive Master.

Contact : contact-dei@polytechnique.fr

Article 4 : Composition du comité de pilotage de l'Executive Master et du jury d'attribution

Le comité de pilotage de l'Executive Master accompagne la Direction de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation de l'X et la Fondation de l'École polytechnique dans l'organisation du Prix X-Impact Tech. Il présélectionne et mentore les projets finalistes. Il est constitué d'étudiants du programme Executive Master.

Le jury d'attribution a pour mission de désigner les lauréats. Il est constitué de :

- Un représentant de la Direction de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation de l'École polytechnique
- Un représentant du programme Executive Master de l'X
- Un représentant de la Fondation de l'École polytechnique
- Un représentant de la promotion E 2020
- La marraine de la promotion E 2020
- Des personnalités qualifiées peuvent être invitées

Chaque membre du jury d'attribution s'engage à se récuser s'il ou elle connaît personnellement ou professionnellement l'un(e) des candidat(e)s ayant soumis un dossier, et à en informer les autres membres dans un délai raisonnable.

Article 5 : Constitution des candidatures

Pour faire acte de candidature, les candidats devront soumettre un dossier en ligne. Celui-ci devra comprendre :

- La description du projet (1 page maximum)
- La description de la ou des technologie(s) et de l'impact social, sociétal ou environnemental du projet (1 page maximum)
- Une *roadmap* et un plan de financement
- L'exposé de la motivation du/des candidat(s) porteur(s) du projet

En annexe, les candidats pourront joindre une maquette du projet, une vidéo ou tout autre moyen de présentation mettant en valeur leur projet.

Article 6 : Critères d'évaluation et éligibilité des candidatures

Les candidatures sont examinées selon différents critères :

- Le caractère innovant du projet
- La capacité du/des candidat(s) à incarner et porter le projet
- La qualité des technologies nécessaires pour le développement du projet
- L'impact potentiel, d'un point de vue économique, social et environnemental du projet, au bénéfice du bien commun
- La faisabilité du projet et sa capacité à se concrétiser dans le cadre d'un plan d'exécution

Article 7 : Analyse des candidatures et sélection des lauréats

À l'issue de l'appel à projets, les candidatures éligibles seront étudiées par le comité de pilotage de l'Executive Master qui présélectionnera un maximum de 8 finalistes. Après avoir été accompagnés par le comité de pilotage, les finalistes seront invités à présenter leur projet devant le jury d'attribution. Un pitch leur sera demandé et sera suivi de questions/réponses. Le jury se réunira en présentiel ou en ligne selon le contexte sanitaire et désignera les 3 projets lauréats :

- Premier prix : 10 000 €
- Deuxième prix : 6 000 €
- Troisième prix : 4 000 €

Article 8 : Date limite de dépôt des dossiers et calendrier

Les dossiers devront être complétés en ligne sur la plateforme Gust accessible via un lien URL dédié, fourni au moment de l'appel à candidatures. Seront considérés comme recevables tous les dossiers complets dans lesquels tous les documents obligatoires auront été fournis. Les candidats auront également la possibilité de joindre à leur dossier les annexes qu'ils jugeront utiles.

Le calendrier du prix est fixé comme suit :

- 6 septembre 2022 : lancement de l'appel à candidatures
- 21 octobre 2022 : date limite de dépôt des dossiers
- 14 novembre 2022 : annonce des dossiers finalistes présélectionnés
- 15 novembre au 2 décembre 2022 : accompagnement des équipes finalistes par les membres du comité de pilotage
- 6 décembre 2022 : soutenance des finalistes et remise des prix après délibération